

2015-2016



Représentant légal de l'enfant :

Nom prénom de l'enfant :

N° de téléphone :

Classe :

Signature :

Ecole :

Période 3

A rendre pour le lundi 17 décembre 2015

Dates	NAP	Etude surveillée*	Mercredi
-------	-----	-------------------	----------

janvier 2016

L4			
M5			
M6			
J7			
V8			

L11			
M12			
M13	Férial		
J14			
V15			

L18			
M19			
M20			
J21			
V22			

L25			
M26			
M27			
J28			
V29			

Février 2016

L1			
M2			
M3			
J4			
JV5			

Rappel horaires de fonctionnement

Période scolaire :

7h/8h45 : garderie
9h/12h : école
12h/13h30 : cantine
13h30/15h30 : école
15h30/16h30 : NAP/APC
16h30/19h : garderie

Mercredi/ALSH

7h/8h45 : garderie
9h/12h : école
12h/13h30 : cantine
13h30/17h : ALSH
17h/18h30 : garderie

Contacts

N° garderie/cantine : 02 43 01 94 60
N° mairie : 02 43 02 70 11

Personne à prévenir en cas de changement ou modification du planning :

Mathieu GERMAIN, coordinateur ALSH

[Mail : alsh.chailland@gmail.com](mailto:alsh.chailland@gmail.com)

Les NAP sont facturés à partir de 15h40

INFOS Mercredi

Les enfants présents à **12h20** sont considérés comme déjeunant à la cantine. Les enfants qui ne viennent pas à l'ALSH mais qui mangent à la cantine sont à récupérer entre **13h30 et 13h40**

Pour le bon fonctionnement du service, il est impératif de nous rendre ce document même si votre enfant ne participe pas aux NAP ou à l'ALSH du mercredi.